



Saint-Jean de Tholome, le 22/02/2022

Bonjour Madame, Monsieur

Dans le cadre de la procédure d'adressage sur la commune de Saint-Jean de Tholome, nous vous invitons à participer à une consultation publique.

Cette consultation aura lieu du 07/03/2022 au 31/03/2022 inclus, et concernera uniquement la dénomination des voies communales et en aucun cas les voies privées.

Le plan communal des dénominations des voies et un cahier de doléances seront mis à votre disposition pour recueillir vos propositions. Celles-ci seront étudiées par le groupe de travail adressage, et soumis ensuite au conseil municipal qui prendra la décision finale.

Cette consultation sera possible les jours suivants :

- Mercredi : de 9h00 à 12h00
- Jeudi : de 16h30 à 19h00
- Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration pour la réalisation de ce projet d'adressage

Sabrina ANCEL
Maire de Saint-Jean de Tholome

